



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEC)/MED WG.228/1  
17 juillet 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANÉE**

Réunion des Points focaux nationaux du PAM

Athènes (Grèce), 15-18 septembre 2003

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Élection du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées au cours de la période biennale 2002-2003
6. Rapport sur l'exécution financière du programme du PAM
7. Recommandations et le budget-programme pour la période biennale 2004-2005:

### **7.A COORDINATION**

- 7.A.1 Cadre juridique: état des ratifications de la Convention et des Protocoles y relatifs; étude de faisabilité pour un instrument juridique sur la gestion intégrée des zones côtières; responsabilité et réparation des dommages; système de rapports; surveillance du respect des engagements et de la mise en œuvre;
- 7.A.2 Questions institutionnelles: évaluation du PAM; évaluations du CAR/ASP et du REMPEC;
- 7.A.3 Commission méditerranéenne du développement durable; élaboration de la Stratégie méditerranéenne de développement durable;
- 7.A.4 Coopération et partenariat avec l'UE, les organisations des Nations Unies, les OIG, les ONG et autres partenaires;
- 7.A.5 Information, participation et sensibilisation du public.

### **7.B COMPOSANTES**

#### **7.B.1 Prévention et maîtrise de la pollution**

- 7.B.1.1 Activités liées à l'évaluation et à la maîtrise de la pollution d'origine terrestre (MED POL)
  - Mise en œuvre du Protocole "tellurique" et du Programme d'actions stratégiques (PAS), du Protocole "immersions" et du Protocole "déchets dangereux";
- 7.B.1.2 Activités liées à la prévention et à la maîtrise de la pollution d'origine maritime (REMPEC)
  - Stratégie de mise en œuvre du Protocole "prévention et situations critiques";
  - Déclaration ministérielle pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution par les navires;
- 7.B.1.3 Production plus propre
  - développement durable et entreprise; contribution à la mise en œuvre du Programme d'actions stratégiques; renforcement des capacités.

#### **7.B.2 Conservation de la diversité biologique et aires spécialement protégées**

- 7.B.2.1 Adoption du Plan d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO)
- 7.B.2.2 Planification et gestion.
- 7.B.2.3 Mise en œuvre du Protocole "aires spécialement protégées & biodiversité"

### **7.B.3 Gestion durable des zones côtières**

- 7.B.3.1 Gestion durable des zones côtières
- 7.B.3.2 Perspectives et futur des activités du PAM dans le domaine du Programme d'aménagement côtier et de la gestion intégrée des zones côtières
- 7.B.3.3 Programme d'aménagement côtier (PAC).

### **7.B.4 Intégration de l'environnement et du développement**

- 7.B.4.1 Le rapport "Environnement et Développement"
- 7.B.4.2 Activités thématiques, libre-échange, financement, tourisme, statistiques, indicateurs et base de données

## **7.C BUDGET**

- 8. Examen du projet d'ordre du jour de la Treizième réunion des Parties contractantes (Catane, 2003)
- 9. Questions diverses
- 10. Adoption du rapport de la réunion
- 11. Clôture de la réunion.